



Contrôle des eaux

Le contenu suivant vous permet de prendre connaissance du résultat des analyses effectuées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le fermier de la commune Suez.

L'ARS procède à des analyses très régulièrement en différents points de la commune, le captage et l'usine, mais aussi l'école, le restaurant scolaire, des robinets publics, la crèche... puisqu'elle est chargée du contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

En tant que fermier de la commune, Suez est chargé de la qualité et de la conformité de l'eau c'est pourquoi il réalise également des analyses de l'eau potable mais à des fréquences plus rapprochées que l'ARS. Il communique ses résultats à l'ARS.

Les techniciens et ingénieurs de Suez surveillent quotidiennement le captage et le réservoir d'eau potable de la commune sur place et à distance.

L'ARS contrôle également l'ensemble du dispositif pour en vérifier la conformité comme ce fut le cas le 8 avril 2016.

Vous pouvez également retrouver les résultats d'analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur le site de [l'ARS Ile-de-France](#)

Documents

[Analyse du 23 juillet 2021- Mairie](#)

[Analyse du 9 septembre 2021 - MARPA](#)

[Analyse du 14 septembre 2021 - Puits - captage](#)

[Analyse du 14 septembre 2021 - Station de traitement - Bâche](#)

[Analyse du 14 septembre 2021 - station de traitement](#)

[Analyse du 8 octobre 2021](#)

[Analyse du 10 décembre 2021 - Crèche](#)

[Analyse du 11 mars 2022 - Puits](#)

[Analyse du 8 avril 2022 - Tisanerie école](#)

[Analyse du 24 juin 2022 - Crèche](#)

[Analyse 1 du 29 juillet 2022 - Mairie 1er étage](#)

[Analyse 2 du 29 juillet 2022 - Mairie 1er étage](#)

[Analyse 3 du 29 juillet 2022 - Mairie 1er étage](#)

[Analyse du 7 septembre 2022 - MARPA](#)

[Analyse du 27 septembre 2022 - Traitement sortie bâche](#)

[Analyse du 27 septembre \(1\) sortie de bâche](#)

[Analyse du 18 octobre 2022 - Tisanerie école maternelle](#)

[Analyse du 5 décembre 2022 - Crèche](#)

[Analyse du 3 janvier 2023](#)

[Analyse du 10 mars 2023 -Puits, eau brute](#)

[Analyse du 10 mars 2023 - station, sortie de bâche](#)

[Analyse du 20 mars 2023 - Crèche](#)

[Analyse du 23 juin 2023 - Tisanerie école](#)

[Analyse du 12 septembre 2023 - puits](#)

[Analyse du 22 septembre 2023 - mairie](#)

[Analyse du 12 septembre 2023 _bâche](#)

[Analyse du 22 novembre 2023 - Marpa](#)

[Analyse du 27 octobre 2023 - Mairie](#)

[Analyse du 12 mars 2024](#)

[Analyse du 12 mars - Station de traitement](#)

[Analyse du 22 mars 2024- Crèche](#)

[Analyse du 16 octobre 2024 - station - sortie bâche](#)

[Analyse du 17 septembre 2024 - Puits eau brute](#)

[Analyse du 6 août 2024 -Pharmacie](#)

[Analyse du 3 juin 2024 - Ecole](#)